

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2021.111

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	23	Pour :	23
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 21 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-sept septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Valérie VIGNE, M. Patrick FERRARI, M. Félix MANERO, Mme Monique PONS, M. Patrick DUBLIN, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline CHALLET, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Laurent TALBOT.

Pouvoir(s) : Mme Annette BALAGUE pouvoir à Mme Valérie VIGNE, M. Francis MUSARD pouvoir à M. Gérard ANDRE, M. Jean-Charles VALMY pouvoir à Mme Monique PONS, M. Bertrand DEBUISSER pouvoir à M. Patrick FERRARI, Mme Caroline ANDREU pouvoir à Mme Caroline CHALLET, M. Jean-Jacques BECHENY pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Marie CLAIREFOND pouvoir à Mme Christine MERLE-JOSE, Mme Nelly DENES pouvoir à Mme Monique PONS, M. Thierry RAFAZINE pouvoir à M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD.

Absent(s) excusé(s) : M. Fabrice IGOUNET, Mme Véronique FABREGAS, Mme Lylia CHALLAL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Mireille OVADIA, M. Nicolas TOURNIER.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DES FUTURS LOCAUX DE LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT : AUTORISATION DE SIGNER

Exposé :

Dans le cadre de la transformation du cœur de ville, la commune a décidé de transférer les bureaux actuels de la Direction des Services Techniques, de l'Urbanisme et de l'Environnement (DSTUE) de la Mairie sur un nouveau site afin de libérer le site au profit de l'opération Cœur de ville des Chalets. A ce titre, la commune a décidé la construction de bâtiments modulaires à usage de bureaux afin d'accueillir provisoirement la DSTUE sur le site du gymnase, à l'angle de l'avenue des pins et du chemin des carrières à Aucamville, avec pour objectif de transformer à terme ces locaux en salle d'escrime.

A cet effet, un marché de travaux décomposé en quatre lots a été lancé selon une procédure adaptée :

-lot n°1 : VRD,

-lot n°2 : Gros œuvre,

-lot n°3 : Construction modulaire,

Sous-décomposé en huit parties :

3.1 : Ossature – charpente - bardage – étanchéité

3.2 : Menuiseries extérieures

3.3 : Plâtrerie – cloisons sèches – Faux plafonds

3.4 : Menuiseries bois – mobilier

3.5 : CVC – Sanitaires

3.6 : Electricité CFA-CFO

3.7 : Sols souples

3.8 : Peinture.

-lot n°4 : Serrurerie et clôture.

Le lot n°3 était ouvert à variante pour la partie ossature.

La date de remise des offres était fixée au 1^{er} septembre 2021, douze plis dématérialisés ont été réceptionnés par le service marchés publics de la commune.

Un travail de conformité administrative, d'analyse technique et de négociation d'ordre financier et technique, comme prévu dans le règlement de consultation, a permis de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la commande publique,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ces marchés pour les lots suivants :

- Lot n°1 VRD : entreprise THOMAS ET DANIZAN, située 4 Chemin de Goubard à Villeneuve-Tolosane (31270), pour un montant de 84 633 € HT,
- Lot n°2 Gros œuvre : entreprise SLB, située 5 Impasse Pradié à Villeneuve-Tolosane (31270), pour un montant de 54 990.58 € HT.
- Lot n°3 Construction modulaire : entreprise SELVEA, située 745 rue de la Marbrerie à VENDARGUES (34740), pour un montant de 527 119.10 € HT.
- Lot n°4 Serrurerie et clôture : entreprise EMPREINTE METAL, située 5 Avenue Roland Garros à Sainte-Foy-d'Aigrefeuille (31570), pour un montant de 19 505.50 € HT.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20210927-27092021_111-DE
Reçu le 30/09/2021

Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard
ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#OC Conseil Municipal Du 21 septembre 21

Délibération n°2021.1130
Marché de travaux pour l'aménagement de
des services techniques, de l'urbanisme et de l'envi
LE D'AUCAMVILLE, L-SAIN T AL
BAN CEDEX,C=FR
30/09/2021



AUCAMVILLE